

Affaire suivie par :
Agnès GAUTHIER
Responsable du Dossier Social Etudiant
Jean-Jacques AUDUREAU
Directeur de la Vie Etudiante et de l'hébergement
Tél : 09 72 59 65 44

Nantes, le 19 février 2024

Le Directeur général

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lancement de la campagne du Dossier Social Étudiant (DSE) pour l'année universitaire 2024/2025

La campagne DSE 2024/2025 débute le 1^{er} mars 2024 à 14H00.

Les procédures en vigueur pour le dépôt du Dossier Social Etudiant sont identiques à l'an passé.

Vous trouverez en pièces jointes les supports d'information relatifs au DSE :

- Affiche et flyers 2024/2025 ;
- Dépliant de présentation du Crous

Toutes les informations utiles sur le Dossier Social Etudiant sont consultables sur le site internet du Crous (www.crous-nantes.fr): critères, dates, descriptifs de logement... Pour une efficacité optimale, il serait souhaitable, dans la mesure de vos possibilités, d'insérer sur votre site institutionnel un lien vers le site du Crous.

Logement

La situation du logement universitaire est difficile dans de nombreuses villes. Vos étudiants devront donc veiller à constituer leur DSE le plus rapidement de façon à accroître leur chance d'affectation.

Bourses

En matière de bourses également, un dossier saisi dans les délais garantit une décision rapide et un paiement précoce à la rentrée.

La réglementation relative aux bourses d'enseignement supérieur peut évoluer en 2024/2025.

Grâce à votre active participation, vos étudiants pourront solliciter les aides (bourses et logement) nécessaires à la poursuite efficace de leurs études dans l'enseignement supérieur pour l'année 2024/2025.

Lors des précédentes campagnes, j'ai su combien votre aide avait été précieuse.

Mes services restent à votre disposition pour toute information.

Je vous remercie par avance pour votre collaboration.